

Titre du cours / <i>Kurstitel</i>		Langue / <i>Sprache</i>
Suivre un-e apprenti-e ASE : Immersion dans la documentation spécifique du métier et sur PiA-PeF Avec préacquis de PiA-PeF		F
Description-Contenu / <i>Kursbeschreibung-Inhalt</i>		
Le cours doit permettre l'appropriation des outils de suivi et d'accompagnement, ainsi de transmettre des pistes applicables dans la pratique pour leur utilisation. L'attestation délivrée à l'issu de ce cours constitue une preuve de participation. Elle ne remplace pas le cours FEE de 5 jours, dispensé par l'autorité cantonale. Ce cours est principalement destiné aux personnes ayant obtenu leur CFC à partir de 2024, conformément à l'OrFo 2021. Pas d'informations sur l'application Time2learn		
Objectifs de formation / <i>Bildungsziele</i>		
• Echanger avec les autres formateur/-trice-s et développer une "Best-practice" • Etre en mesure d'utiliser les fonctionnalités les plus importantes du module PiA-PeF pour le suivi des apprenti-e-s • Se positionner comme formateur/trice-s (changement de rôle) • Recevoir l'information sur le procédure de qualification et Pk Org • Se positionner comme formateurs (changement de rôle)		
Public-cible / <i>Zielpublikum</i>		
Formateur/-trice ASE		
Prérequis / <i>Voraussetzungen</i>		
Connaître l'ordonnance et le plan de formation ASE révisés (2021) Avoir un-e apprenti-e en cours de formation selon la nouvelle Orfo ou prévu Avoir un-e apprenti-e sur le canton de Fribourg CFC d'ASE + 2 ans d'expérience		
Matériel de cours / <i>Kursmaterial</i>		
Se munir d'un ordinateur portable (pas de tablette) avec navigateur à jour + câble de recharge		
Durée de cours / <i>Kursdauer</i>		Prix du cours / <i>Kurskosten</i>
1/2 jour		CHF 140
Date-s du cours / <i>Kursdatum/-daten</i>		Horaires / <i>Zeitplan</i>
Vendredi 8 mai 2026		12:45-16:15
Lieu de cours / <i>Kursort</i>		
OrTra Santé-Social – Fribourg, Zone industrielle le Vivier 15 1690 Villaz-St-Pierre		
Intervenant-e-s / <i>Referent-Inn-en</i>		
Marisa Rolle		
Délai d'inscription – <i>Anmeldefrist</i>		
Mercredi 8 avril 2026		